

QUATRIÈME TRIMESTRE 2023

Le baromètre économique est une publication de l'Agence d'Urbanisme de l'Artois, qui paraît chaque trimestre pour suivre au plus près les dynamiques de l'économie territoriale à l'échelle du Pôle Métropolitain de l'Artois, et des Zones d'emploi de Béthune et de Lens.

Le baromètre présente les toutes dernières données disponibles sur le marché de l'emploi et l'activité des entreprises, pour observer en temps réel la conjoncture et mieux appréhender les enjeux économiques à venir sur le territoire.

L'emploi et les demandeurs d'emploi sur le PMA

3^{ème} trimestre 2023

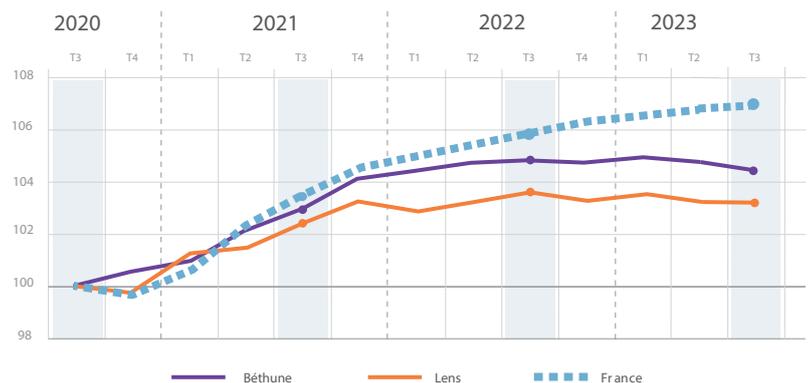


L'évolution de l'emploi à l'échelle des Zones d'emploi : Un décrochage de la tendance nationale.

Après une hausse de l'emploi début 2023, le nombre d'emplois diminue dans les deux Zones d'emploi.

Entre le troisième trimestre 2022 et le troisième trimestre 2023, on recense -188 emplois sur la Zone d'emploi de Béthune et -287 sur celle de Lens, soit une baisse de 0,3 % sur l'ensemble du Pôle Métropolitain de l'Artois, contre une augmentation de 0,9 % en France sur cette même période.

Le décrochage entre la tendance nationale et les deux Zones d'emploi s'amplifie progressivement, notamment dû à une stagnation de l'emploi sur le territoire depuis le début de 2022.



Source : Acoss URSSAF (2023), traitement AULA



La situation des demandeurs d'emploi du territoire : Augmentation du nombre de demandeurs d'emplois.

Entre le troisième trimestre 2022 et le troisième trimestre 2023, le nombre de demandeurs d'emploi est en hausse sur les 2 Zones d'emploi du PMA. Cette évolution reste cependant moins importante sur celle de Lens avec une hausse d'environ 1% contre 3% pour celle de Béthune.

Cela représente 580 demandeurs d'emploi de plus en un an, avec respectivement +370 demandeurs d'emploi sur la Zone de Béthune et + 210 sur celle de Lens.

Au niveau national, le nombre de demandeurs d'emploi enregistre une baisse de 3,7% par rapport au troisième trimestre 2022. Ce résultat s'explique en partie par le pic de demandeurs d'emploi à cette période. Hormis cela, le territoire du PMA suit la tendance nationale pour l'année 2023.



Source : DARES (2023), traitement AULA

Climat des affaires sur le PMA

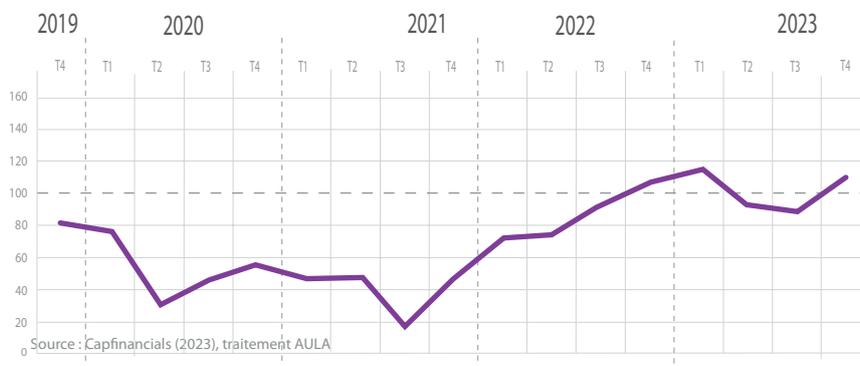
4^{ème} trimestre 2023



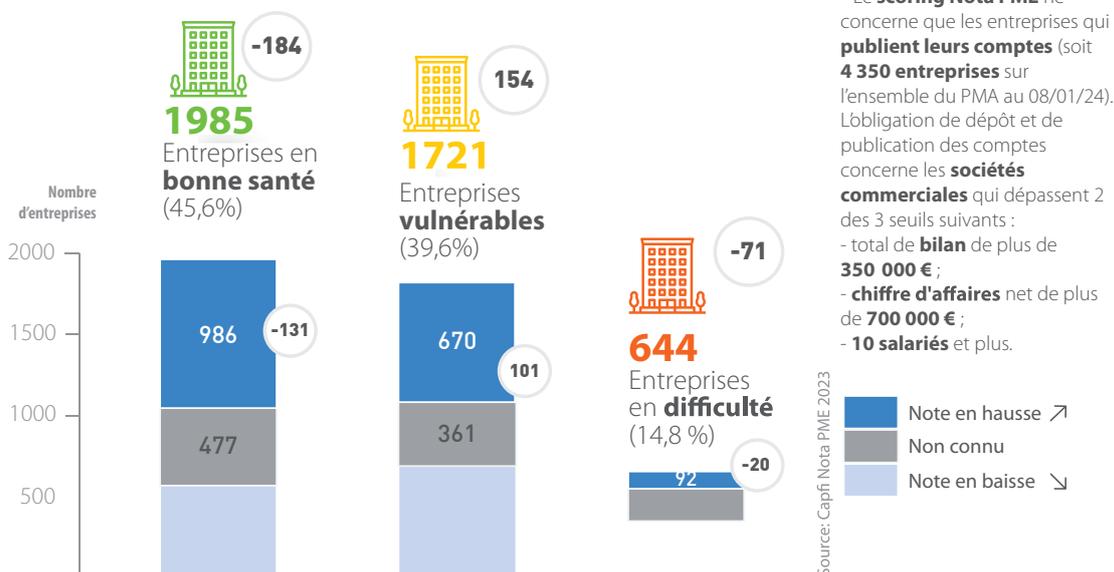
Les défaillances d'entreprises : Le nombre de défaillances en hausse.

Après une baisse des défaillances d'entreprises depuis le début de l'année 2023, ce quatrième trimestre est marqué par une hausse des défaillances, dépassant la barre symbolique des 100, avec 110 défaillances d'octobre à décembre 2023.

Entre le quatrième trimestre 2022 et le quatrième trimestre 2023, la hausse atteint 4,8%. L'année 2023 compte 409 défaillances d'entreprises contre 347 l'année précédente.



Scoring Nota PME : Une légère dégradation du scoring entreprises.



D'importants mouvements sont observables sur le quatrième trimestre 2023. On note tout d'abord une baisse du nombre d'entreprises scorées (-101) par rapport au deuxième trimestre 2023.

Le nombre d'entreprises en bonne santé est largement en baisse (-184), de même pour les entreprises en difficulté (-71). Une part de ces évolutions est expliquée par la baisse du nombre d'entreprises scorées. Le reste des mouvements se fait au profit du nombre d'entreprises vulnérables qui présente une hausse de 154 établissements. La proportion d'entreprises en bonne santé, dont la note est en hausse, se dégrade (51,5 % au deuxième trimestre 2023 contre 49,7 au quatrième trimestre 2023).